



CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AUX PARTICULIERS

Par ce document, la Société COFIDIS souhaite vous informer sur le coût des crédits qu'elle propose et sur la tarification de ses principaux services. Le présent document étant une information générale sur les tarifs des opérations les plus courantes, il ne peut être considéré comme limitatif et peut être modifié à tout moment. Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter votre conseiller commercial. [Tarifs en vigueur au 01 octobre 2021.](#) Les tarifs sont exprimés toutes taxes comprises.

PRINCIPAUX PRODUITS PROPOSES

Païement en plusieurs fois lié à un achat effectué chez nos partenaires

Crédit renouvelable

Carte 4 Etoiles :

Du paiement comptant au paiement en 24 fois : TAEG fixe maximum de 14,80% (Taux débiteur : 13,88%)

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,88% (taux débiteur de 9,46%, soit un taux de période journalier de 0,02591%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 6.000€ : TAEG révisable de 4,98% (taux débiteur de 4,87%, soit un taux de période journalier de 0,01334%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité de travail / Perte d'emploi / Utilisation frauduleuse et Garantie Achat.

Pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019, coût : 0,60% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

Pour toute adhésion à l'assurance après le 11/03/2019, coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

La couverture d'assurance pour les garanties Décès, PTIA et ITT est étudiée au jour du sinistre en fonction de la situation du client à chaque utilisation du crédit. La couverture Perte d'Emploi est étudiée au jour du sinistre.

Carte Lexel, Primaphot :

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,88% (taux débiteur de 9,46%, soit un taux de période journalier de 0,02591%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 6.000€ : TAEG révisable de 4,98% (taux débiteur de 4,87%, soit un taux de période journalier de 0,01334%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Risques couverts : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité de travail / Perte d'emploi.

Pour toute souscription à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 coût : 0,60% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

Pour toute souscription à l'assurance après le 11/03/2019, coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

COFIDIS Pay :

Du paiement 3 fois au paiement en 24 fois : TAEG fixe maximum de 16,49% (Taux débiteur: 15,36%)

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,88% (taux débiteur de 9,46%, soit un taux de période journalier de 0,02591%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 6.000€ : TAEG révisable de 4,98% (taux débiteur de 4,87%, soit un taux de période journalier de 0,01334%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Utilisation frauduleuse / Garantie Achat / Garantie du meilleur prix.

Coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

La couverture d'assurance pour les garanties Décès, PTIA et ITT est étudiée au jour du sinistre en fonction de la situation du client à chaque utilisation du crédit. La couverture Perte d'Emploi est étudiée au jour du sinistre.

Option Crédit :

Du paiement 3 fois au paiement en 24 fois : TAEG fixe maximum de 19% (Taux débiteur: 17,52%)

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,88% (taux débiteur de 9,46%, soit un taux de période journalier de 0,02591%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 6.000€ : TAEG révisable de 4,98% (taux débiteur de 4,87%, soit un taux de période journalier de 0,01334%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Risques couverts : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Utilisation frauduleuse / Garantie Achat / Garantie du meilleur prix.

Coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

Les garanties sont accordées en fonction de la situation de l'assuré à l'adhésion.

Fraxio :

Du paiement 3 fois au paiement en 33 fois : TAEG fixe maximum de 14,80% (Taux débiteur: 13,88%)

Petites mensualités :

Pour un crédit utilisé inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG révisable de 21,15% (taux débiteur de 19,34%, soit un taux de période journalier de 0,05299%)

Pour un crédit utilisé supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG révisable de 9,88% (taux débiteur de 9,46%, soit un taux de période journalier de 0,02591%)

Assurance proposée pour le paiement en petites mensualités :

Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité de travail / Perte d'emploi / Utilisation frauduleuse / Garantie Achat.

Pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 coût : 0,60% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

Pour toute adhésion à l'assurance après le 11/03/2019, coût : 0,65% du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au dixième supérieur.

La couverture d'assurance pour les garanties Décès, PTIA et ITT est étudiée au jour du sinistre en fonction de la situation du client à chaque utilisation du crédit. La couverture Perte d'Emploi est étudiée au jour du sinistre.

Crédits renouvelables de trésorerie

Produit	Vitesse de Remboursement	Montant du Crédit Utilisé	Taux Annuel Effectif Global (TAEG) révisable	Taux Débiteur révisable	Taux de Période Journalier	Coût Assurance (*)
Formule Libravou Réserve Travaux		Inférieur ou égal à 3.000€	21,15%	19,34 %	0,05299%	0,60% sur Libravou. Pour Réserve Travaux : 0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
		Au-delà de 3.000€ jusqu'à 6.000€	9,88%	9,46%	0,02591%	
		Supérieur à 6.000€	4,98%	4,87%	0,01334%	
Flexibilis		Quel qu'il soit	4,98%	4,87%	0,01334%	0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
Projelia		Quel qu'il soit	4,98%	4,87%	0,01334%	0,40%
Accessio	Confort	Inférieur ou égal à 3.000€	21,15%	19,34%	0,05299%	0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
		Au-delà de 3.000€ jusqu'à 6.000€	9,88%	9,46%	0,02591%	
		Supérieur à 6.000€	4,98%	4,87%	0,01334%	
	Rapide	Inférieur ou égal à 3.000€	17,91%	16,59%	0,04545%	
		Au-delà de 3.000€ jusqu'à 6.000€	9,88%	9,46%	0,02591%	
		Supérieur à 6.000€	4,98%	4,87%	0,01334%	
	Express	Inférieur ou égal à 3.000€	12,90%	12,19%	0,03341%	
		Au-delà de 3.000€ jusqu'à 6.000€	9,88%	9,46%	0,02591%	
		Supérieur à 6.000€	4,98%	4,87%	0,01334%	
Modulcio	Confort	Inférieur ou égal à 6.000€	9,88%	9,46%	0,02591%	0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
		Supérieur à 6.000€	4,98%	4,87%	0,01334%	
	Rapide	Inférieur ou égal à 6.000€	9,88%	9,46%	0,02591%	
		Supérieur à 6.000€	4,98%	4,87%	0,01334%	
	Express	Inférieur ou égal à 6.000€	9,88%	9,46%	0,02591%	
		Supérieur à 6.000€	4,98%	4,87%	0,01334%	
Alto	Confort	Quel qu'il soit	4,98%	4,87%	0,01334%	0,60% pour toute adhésion à l'assurance jusqu'au 11/03/2019 et 0,65% à compter de cette date.
	Rapide	Quel qu'il soit	4,98%	4,87%	0,01334%	
	Express	Quel qu'il soit	4,98%	4,87%	0,01334%	

(*) **Coût Assurance :** Pourcentage du total mensuel des sommes restant dues, arrondi au décime supérieur.
Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité de Travail / Perte d'Emploi.
La couverture d'assurance pour les garanties Décès, PTIA et ITT est étudiée au jour du sinistre en fonction de la situation du client à chaque utilisation du crédit.
La couverture Perte d'Emploi est étudiée au jour du sinistre.

Crédit amortissable

3 x CB : 3 mensualités : TAEG fixe maximum de 21,15% (Taux débiteur : 19,34%)

4 x CB : 4 mensualités : TAEG fixe maximum de 21,15% (Taux débiteur : 19,34%)

Fraxio Amortissable :

De 3 à 48 mois

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,88% (taux débiteur de 9,46%)

Fraxio Plus :

De 3 à 72 mois

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,88% (taux débiteur de 9,46%)

Pour un crédit supérieur à 6.000€ et inférieur ou égal à 35.000€ : TAEG fixe maximum de 4,98% (taux débiteur de 4,87%)

Projexio :

De 3 à 180 mois

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,88% (taux débiteur de 9,46%)

Pour un crédit supérieur à 6.000€ et inférieur ou égal à 75.000€ : TAEG fixe maximum de 4,98% (taux débiteur de 4,87%)

Assurance :

Décès / Décès Accidentel / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité Temporaire de Travail / Perte d'emploi – Coût maximum : 0,36% du montant emprunté pour 1 tête

Les garanties sont accordées en fonction de la situation de l'assuré à l'adhésion.

Option Crédit amortissable :

De 3 à 180 mois

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,88% (taux débiteur de 9,46%)

Assurance :

Décès / Décès Accidentel / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité Temporaire de Travail / Perte d'emploi – Coût maximum : 0,24% du montant emprunté pour 1 tête

Les garanties sont accordées en fonction de la situation de l'assuré à l'adhésion.

PNF :

De 2 à 12 mois

TAEG fixe maximum de 21,15% (taux débiteur de 19,34%)

Assurance (pour le PNF5) :

Décès / Décès Accidentel / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie - Coût : 0,13% du montant emprunté pour 1 tête

Les garanties sont accordées en fonction de la situation de l'assuré à l'adhésion.

Assurance (pour le PNF10) :

Décès / Décès Accidentel / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie - Coût : 0,24% du montant emprunté pour 1 tête

Les garanties sont accordées en fonction de la situation de l'assuré à l'adhésion.

Assurance (pour le PNF12) :

Décès / Décès Accidentel / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie - Coût 0,28% du montant emprunté pour 1 tête

Les garanties sont accordées en fonction de la situation de l'assuré à l'adhésion.

Prêt Personnel*

Prêt Sur Mesure :

De 6 à 84 mois en fonction du montant emprunté.

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,14% (taux débiteur de 19,33%)

Pour un crédit inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,87% (taux débiteur de 9,45%)

Pour un crédit supérieur à 6.000€ et inférieur ou égal à 35.000€ : TAEG fixe maximum de 4,97% (taux débiteur de 4,86%)

Assurance - Garanties proposées et coût :

Garanties proposées : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / Incapacité Temporaire de Travail et Perte d'Emploi si cette option est choisie.

Coût :

	Junior, 18-40 ans		Adulte, 40-60 ans		Senior, 60-80 ans (78 à l'adhésion)	
	1 tête	2 têtes	1 tête	2 têtes	1 tête	2 têtes
DC/PTIA/ITT	0,16%	0,28%	0,18%	0,30%	0,21%	0,33%
DC/PTIA/ITT/PE	0,26%	0,43%	0,28%	0,45%	0,30%	0,46%

La couverture d'assurance est étudiée en fonction de la situation du client au jour de l'adhésion et au jour du sinistre.

Regroupement de crédits*

Rachat :

De 12 à 144 mois en fonction du montant emprunté.

TAEG :

Pour un crédit inférieur ou égal à 3.000€ : TAEG fixe maximum de 21,14% (taux débiteur de 19,33%)

Pour un crédit supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€ : TAEG fixe maximum de 9,87% (taux débiteur de 9,45%)

Pour un crédit supérieur à 6.000€ et inférieur ou égal à 80.000€ : TAEG fixe maximum de 4,97% (taux débiteur de 4,86%)

Assurance - Garanties proposées et coût :

Coût :

	Junior, 18-40 ans		Adulte, 40-60 ans		Senior, 60-80 ans (78 à l'adhésion)	
	1 tête	2 têtes	1 tête	2 têtes	1 tête	2 têtes
DC/PTIA/ITT	0,18%	0,27%	0,20%	0,29%	0,22%	0,30%
DC/PTIA/ITT/PE	0,23%	0,32%	0,25%	0,34%	0,27%	0,35%

La couverture d'assurance est étudiée en fonction de la situation du client au jour de l'adhésion et au jour du sinistre.

(* Les TAEG indiqués sont calculés dans l'hypothèse d'une 1ère échéance 30 jours après la mise à disposition des fonds.

Taux d'usure applicables à compter du 01 octobre 2021.

A la fin de chaque trimestre, la Banque de France publie les taux d'usure valables pour le trimestre suivant et correspondant aux différentes catégories de prêts. Le tableau ci-dessous présente les taux d'usure applicables à compter du 01 octobre 2021.

Catégories de prêts	TAEg maximum applicables
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3.000€	21,16%
Prêts d'un montant supérieur à 3.000€ et inférieur ou égal à 6.000€	9,89%
Prêts d'un montant supérieur à 6.000€	4,99%

SERVICES ET TARIFS

Engagements de COFIDIS sur le traitement des réclamations :

Si vous rencontrez des difficultés relatives aux services fournis et à l'exécution des contrats conclus avec COFIDIS, nous vous invitons à suivre la démarche suivante :

- Contactez votre conseiller COFIDIS par téléphone au **0 800 035 035** Service & appel gratuits
- Si la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas et que vous souhaitez soulever une réclamation,*
- Contactez notre service consommateurs en écrivant à l'adresse suivante : **COFIDIS – 59686 LILLE Cedex 9**
Nos services s'engagent à accuser réception de votre demande sous 10 jours et à vous apporter une réponse dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la saisine.
- Si le différend persiste et que les réponses apportées ne satisfont à votre attente, vous avez la faculté de saisir un médiateur indépendant,*
- Saisir le Médiateur de l'Association Française des Sociétés Financières
En écrivant à l'adresse suivante : **Monsieur le Médiateur de l'Association Française des Sociétés Financières, 75854 PARIS Cedex 17.**
Ceci, sans préjudice des autres voies d'actions légales.

Tarifs attachés à la gestion des crédits renouvelables et des prêts amortissables :

- Ouverture d'un crédit renouvelable **GRATUIT**
- Frais de dossier pour un prêt amortissable **GRATUIT**
- Clôture de compte par le titulaire **GRATUIT**
- Relevé de compte pour les crédits renouvelables **GRATUIT**
- Tableau d'amortissement pour les prêts amortissables **GRATUIT**

Tarifs et conditions attachés à la Carte Bancaire COFIDIS adossée à :

La Formule Libravou, Flexibilis, Accessio & Modulcio

Cotisation annuelle* : 24€
Réédition du code* : 7€
Mise en opposition pour perte, vol ou usage abusif venant d'un tiers :GRATUIT
Mise en opposition pour utilisation abusive de la part du titulaire : 25€
Frais de remplacement de la Carte : 10€
Plafond maximum de retrait dans les DAB : 500€ sur 7 jours glissants
Frais de retrait : 2€ dont 2 retraits gratuits/mois
Plafond maximum de paiement en magasin : le montant disponible sur votre compte dans la limite de **1.500€** sur 30 jours glissants.

La Formule Libravou, Flexibilis, Accessio & Modulcio

Pour toute demande de Carte Bancaire faite après le 09/09/2013

Cotisation annuelle* : GRATUIT
Réédition du code* : 7€
Mise en opposition pour perte, vol ou usage abusif venant d'un tiers :GRATUIT
Mise en opposition pour utilisation abusive de la part du titulaire : 25€
Frais de remplacement de la Carte : 10€
Plafond maximum de retrait dans les DAB : 500€ sur 7 jours glissants
Frais de retrait : 1€ par retrait
Plafond maximum de paiement en magasin : le montant disponible sur votre compte dans la limite de **1.500€** sur 30 jours glissants.

** Montants portés au débit de votre compte et portant intérêts aux conditions en vigueur au jour du prélèvement.*

Conseils de sécurité :

- Conservez le numéro de votre carte bancaire COFIDIS : il faudra l'indiquer en cas de mise en opposition
- Ne prêtez pas votre carte bancaire COFIDIS, elle vous est strictement personnelle
- Signez au stylo bille au verso de votre carte bancaire
- Apprenez votre code confidentiel par cœur et détruisez le document le mentionnant
- En cas de perte, de vol ou carte capturée par un distributeur automatique de billets en dehors des heures d'ouverture des agences : faites opposition au **03 88 39 85 78**
- En cas de vol, déposez plainte au commissariat le plus proche
- Confirmez par courrier la perte ou le vol à : COFIDIS - 59866 Villeneuve d'Ascq Cedex

N° d'assistance Visa International : **0 825 000 020** Service 0,15 €/min + prix appel

Adresses et numéros utiles

N° de téléphone : **03 28 09 28 09** (coût selon opérateur)
Internet : www.cofidis.fr
COFIDIS (Serveur Vocal) : **08 20 82 82 82** Service 0,12 €/min + prix appel
Service Consommateurs : **COFIDIS – 59686 LILLE Cedex 9**
Médiateur de l'ASF : **Médiateur de l'Association Française des Sociétés Financières, 75854 PARIS CEDEX 17**